

Biodiversité et développement des territoires

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Agence Régionale Pour l'Environnement

PROGRAMME

18^{es} Rencontres Régionales de l'Environnement

Salon gratuit

De 9h à 18h

18-19 octobre 2007

Europôle méditerranéen de l'Arbois - Aix-en-Provence



Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*



Jeudi 18 octobre

9h-11h

- **Conférence plénière d'ouverture**
- **Visite 7** : Maison bioclimatique

15h-18h

- **Atelier 1** : Aménagement du territoire : des démarches qui intègrent la préservation de la biodiversité
- **Atelier 3** : Les zones naturelles protégées sont-elles compatibles avec le développement durable des territoires ?
- **Atelier Géomatique** : Géomatique et biodiversité

15h-17h30

- **Visite 1** : Installation de Stockage des Déchets Non dangereux des Ménages
- **Visite 4** : Gestion d'un espace naturel sensible méditerranéen : la vallée du Grand Torrent

9h-18h

- **Animations** pour les scolaires

9h-20h

- **Journées portes-ouvertes** sur les risques naturels

11h-15h

- **Animations musicales** : Jazz band "Congo square"

11h-12h

- **Inauguration** des 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement

12h-13h

- **Visite officielle** du Salon
- **Forum** : L'environnement, outil d'optimisation des systèmes de management

14h-18h

- **Troupe de théâtre** "les Echomédiens"

14h-15h

- **Forum** : le gaz naturel version renouvelable

15h-16h

- **Forum** : le compostage de proximité dans les petites collectivités et communes rurales

Vendredi 19 octobre

9h-12h

- **Atelier 2 :** L'enjeu biodiversité dans les opérations d'aménagement
- **Atelier 4 :** Préserver la biodiversité, une chance pour l'agriculture en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
- **Atelier Géomatique :** Bases de données et systèmes d'observation sur la biodiversité

9h-11h

- **Visite 2** : Gestion des milieux aquatiques : aménagement de l'Arc
- **Visite 3** : Prévention des incendies de forêt

14h30-17h30

- ## 0 ► Conférence plénière de clôture

15h-17h

- **Visite 6 : Maison bioclimatique**

9h-13h

- **Troupe de théâtre "les Echomédiens"**

9h-18h

- ▶ Animations pour les scolaires
- ▶ Projections "Image de Ville"
- ▶ La construction en paille : premières assises

9h-10h

- **Forum** : Tri-compostage et optimisation du recyclage des déchets des collectivités intercommunales

10h30-12h30

- 30 ► **Forum** : La contribution des forêts méditerranéennes au développement durable des territoires

11h-12h

- **Signature de la convention** Agence de l'eau / ARPE pour la réalisation de l'outil Tabl'eau

11h-13h

- **Visite officielle** du Salon avec Michel Vauzelle,
Député Président de la
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

11h-15h

- ▶ Animations musicales : Jazz band
"Hot lips parade"

13h-14h

- **Forum** : Ecoresponsable dans sa structure : l'exemple d'EMAS appliqué aux espaces naturels

14h-15h

- Remise du prix Mireille
- Remise du prix du stand éco-conçu



Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la jonction des Alpes et de la Méditerranée, est une des régions françaises où la biodiversité est la plus riche. La qualité des espaces naturels et des paysages alliée à la richesse du patrimoine culturel constituent les fondements mêmes de l'attractivité de son économie, tourisme, agriculture et terroirs. Or, l'attractivité forte de la région, issue de son patrimoine naturel et culturel, se traduit par une démographie entraînant des pressions importantes : équipements, infrastructures, développement résidentiel et industriel. Ces pressions se traduisent par des conflits d'usages qu'il importe de réguler.

La 18^e édition des Rencontres régionales sur le thème "Biodiversité et développement des territoires" permettra aux acteurs régionaux, de faire de la biodiversité un atout d'un développement territorial durable. L'Etat adapte ses moyens à ce défi, avec notamment le contrat de projet Etat Région et les programmes opérationnels européens, en aidant le financement d'une gestion concertée de l'espace et en encourageant les démarches territoriales de développement durable. La création du "grand" ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables illustre l'importance que l'Etat donne à cette politique.

Michel SAPPIN

Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Selon l'Union Mondiale pour la Nature, une espèce disparaît toutes les 18 minutes. Le constat est sans appel. Pourtant, la prise de conscience ne suffit plus et doit désormais s'accompagner d'actions concrètes.

Notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un véritable trésor naturel. Son climat méditerranéen ; la grande diversité de ses reliefs et de ses paysages ; l'extrême richesse de sa faune et de sa flore en font un des territoires les plus beaux et variés de l'hexagone. Cet équilibre à la fois exceptionnel et fragile, je m'engage à le préserver avec force.

A ce titre, depuis 1998, la Région poursuit et approfondit sa politique volontariste en faveur du développement durable. La mise en œuvre du nouveau programme AGIR, Action Globale Innovante pour la Région, consacré à la promotion des énergies renouvelables ainsi que la protection de nos espaces remarquables au sein des Parcs et Réserves naturels témoignent de notre détermination à garantir un aménagement harmonieux de nos territoires.

Je souhaite que cette 18^e édition des Rencontres régionales de l'environnement, par la qualité de ses intervenants et la richesse de ses débats, contribue à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire sur ces questions vitales pour l'avenir.

Michel VAUZELLE

**Député Président de la
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le département des Bouches-du-Rhône est un territoire marqué par de forts contrastes humains, culturels et naturels. L'expansion démographique y est importante. Premier des dix départements les plus industrialisés de France, sa richesse en la matière repose sur des entreprises pétrolières, chimiques, sidérurgiques, agro-alimentaires et micro-électroniques. Les Bouches-du-Rhône arrivent en tête en matière de production légumière et d'agriculture intensive.

Le territoire départemental jouit d'un environnement naturel riche de multiples paysages et ressources. Des collines de Pagnol et Cézanne jusqu'aux zones humides de Camargue en passant par la Crau et les calanques de Marseille-Cassis, le département offre à ses habitants et à ses visiteurs des sites exceptionnels. Au travers des politiques publiques qu'il met en œuvre, le département s'attache à préserver ce cadre de vie qui représente un atout touristique et un attrait pour l'implantation de nombreuses entreprises. Afin d'assurer un développement durable, il entend ainsi concilier la préservation de ses ressources naturelles avec un développement économique et une croissance urbaines maîtrisés.

Conseil général des Bouches-du-Rhône

L'Agence Régionale Pour l'Environnement a choisi le Pays d'Aix pour y tenir ses 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement qui sont devenues l'événement de référence pour les acteurs régionaux. Je m'en réjouis car j'y vois non seulement la reconnaissance du travail accompli par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) et ses nombreux partenaires locaux, mais aussi un relais d'expériences intéressantes au moment où sur le plan national s'organise le "Grenelle de l'environnement".

La CPA s'est engagée dans des démarches environnementales depuis plusieurs années au côté d'autres territoires de la région (Réseau PACA 21). En 2005, la CPA a signé avec l'Etat et la Région une Charte de l'Environnement qui recense aujourd'hui une centaine d'actions concrètes. Les premiers résultats dépassent les prévisions. C'est très encourageant et confirme la prise de conscience de plus en plus aigüe des élus communautaires et municipaux.

Désormais, l'environnement n'est plus une préoccupation secondaire mais un préalable essentiel et indispensable pour mettre notre territoire sur la voie d'un développement réellement durable. Ces journées ont pour thème central "Biodiversité et développement des territoires". Il fait écho à un véritable enjeu pour le Pays d'Aix dont la notoriété et la qualité de vie dépassent largement nos frontières.

Nul doute que ces Rencontres qui annoncent un programme très dense, viendront enrichir les réflexions à l'échelle régionale et contribueront à maintenir une dynamique forte et pérenne. La protection de l'environnement exige des mesures. Notre avenir et celui de nos enfants en dépendent. Nous avons un patrimoine à transmettre. Préservons-le ! C'est notre devoir, notre responsabilité d'éco-citoyen.

**Le Président
de la Communauté du Pays d'Aix**

En accueillant les 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement organisées par l'ARPE et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois, technopôle de l'environnement et du développement durable, poursuit son développement : après l'installation de deux chaires du Collège de France, l'accélérateur de particules "ASTER", de nombreuses entreprises comme par exemple Hélicon ou Eco-emballages, le centre d'expertise sur la valorisation des déchets "ARDEVIE", il était naturel pour nous de recevoir les Rencontres régionales de l'environnement.

Avec l'essor démographique que connaît notre planète, de nouvelles attentes se font jour. En matière d'environnement et de développement durable, le choix de l'Europôle de l'Arbois est clair : nous voulons innover et non imiter, nous voulons inventer et non reproduire, nous voulons acquérir et faire partager un nouveau savoir pour rendre notre planète plus supportable. Ces Rencontres y contribuent et nous en sommes fiers.

**Alexandre Medvedowsky
Président de l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois**

Biodiversité et développement des territoires : l'actualité rejoint la réalité de notre territoire. La Méditerranée n'est pas une mer, c'est une montagne dans la mer, une île à l'envers où la mer serait au milieu. Cette position bizarrement "insulaire" fait qu'une exceptionnelle biodiversité s'y est développée et a été enrichie par plusieurs millénaires de civilisation humaine. Or cette richesse est aujourd'hui menacée du fait même de la modification rapide et brutale des pratiques humaines. Allons-nous faire disparaître ce qui fait l'essence même de la qualité de notre cadre de vie et de l'attractivité de notre région ? La valorisation de la biodiversité n'est-elle pas à la fois la condition et la solution au développement durable de notre territoire ? Tel est l'objet de ces 18^{es} Rencontres qui répondent aux préoccupations des acteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur : simples citoyens, associations, entrepreneurs, gestionnaires, collectivités locales, Départements, Région et Etat.

**Edgar MALAUSSENA,
Conseiller régional délégué aux traitements des déchets,
Président de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur**

En route vers des Rencontres éco-responsables

La 18^e édition des Rencontres régionales de l'environnement est particulièrement attentive à la prise en compte des principes de développement durable. Cet aspect fait partie intégrante des éléments clés de réussite de la manifestation.

Les objectifs des Rencontres sont ambitieux :

- ▶ minimiser les impacts environnementaux
- ▶ réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ▶ diminuer la facture énergétique...

Comme toute approche de développement durable, l'éco-responsabilité est une démarche de progrès et d'amélioration continue : elle doit être menée progressivement mais résolument ! Aussi, à l'image de notre démarche d'organisateur, nous invitons les exposants, prestataires, intervenants et congressistes à respecter les objectifs suivants :

- 1 • Minimiser l'impact environnemental de la manifestation.
- 2 • Participer à l'opération de tri sélectif des déchets en utilisant les installations mises à votre disposition : mini-déchetterie, retriycles, sacs de couleurs... conformément aux conseils d'utilisation de l'organisateur.
- 3 • Adopter et susciter un comportement respectueux de l'environnement tout au long de la manifestation et veiller à laisser le site intact.
- 4 • Encourager les déplacements en transports collectifs, le co-voiturage et tout autre mode de déplacements alternatifs.
- 5 • Prendre en compte le développement durable dans la conception des stands.
- 6 • Rationaliser la diffusion des documents imprimés et des supports d'information, privilégier l'utilisation du papier recyclé et des encres végétales, préférer la diffusion électronique d'informations...

- 7 • Prendre uniquement la documentation utile.
- 8 • Diminuer la consommation énergétique : privilégier l'éclairage naturel et les lampes à basse consommation, ne pas laisser en veille les ordinateurs et les appareils électriques à la fermeture du salon...
- 9 • Privilégier la consommation de produits locaux, de saison, issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable (espaces restauration, apéritif sur les stands...).
- 10 • Sensibiliser, informer, échanger en faveur des engagements de cette Charte.

Un pictogramme permet de reconnaître les actions éco-responsables mises en œuvre pendant la manifestation.



Quelles actions en 2007 ?

Cette année, l'accent est mis sur les postes :

- ▶ Logistique générale
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Communication et valorisation

Le choix du lieu des Rencontres s'est porté sur l'Europôle de l'Arbois notamment en raison de ses nombreux atouts en terme de développement durable :

- ▶ Un site certifié ISO 14 000 .
- ▶ Un site naturel d'exception constitué de 3 espaces naturels que sont : le parc de la Traversée, le parc des Hauts Plateaux et le parc de la Vallée de l'Arc.

En route vers des Rencontres éco-responsables

Vers une organisation éco-responsable...

- ▶ Sensibiliser les exposants à notre démarche par le biais du dossier technique de l'exposant : proposition de pistes et recommandations pour mieux prendre en compte le développement durable dans la conception des stands et des supports de communication.
- ▶ Intégrer les principes du développement durable dans la conception du stand de l'ARPE.
- ▶ Décerner un "prix du stand éco-conçu" à l'exposant ayant eu une approche innovante et durable dans la création et l'aménagement de son stand.
- ▶ Mettre à disposition des toilettes écologiques sans eau et sans produits chimiques.
- ▶ Proposer d'autres modes de transports plus économes en énergie pour accéder au site de la manifestation (sur le programme, le site Internet de l'ARPE et le dossier technique de l'exposant).
- ▶ Réutiliser les badges (imprimés sur papier recyclé) collectés en fin de manifestation.
- ▶ Proposer sur les espaces restauration et le stand de l'ARPE : des produits issus de l'agriculture raisonnée, biologique ou du commerce équitable (café, thé, chocolat, jus de fruits, vin, fruits et légumes, ...).

Vers une gestion éco-responsable des déchets...

Inciter les visiteurs, congressistes et exposants à effectuer le tri des déchets :

- ▶ Une mini-déchetterie à proximité du salon permet de trier les déchets produits pendant les 2 jours de la manifestation.
- ▶ Les animateurs de l'association AVIE accompagnés de leurs chariots "retricycle", collectent, dans le salon, les salles de conférences et les lieux de restauration, les déchets triés : déchets organiques, verre, papier, canettes, bouteilles plastiques.
- ▶ Les déchets organiques collectés seront valorisés en "lombricompost" par la Ferme lombricole de Cabriès.

opérateur agréé - loi relative à l'économie d'énergie 2004

1 tonne de verre triée et recyclée représente :

- une économie de sable de 0,66 tonnes
- une économie d'eau de 0,54 m³ (consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
- une économie d'énergie de 1,10 MWh (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)
- 2848 nouvelles bouteilles de 75 cl obtenues grâce aux 940 kg de verre recyclé

1 tonne de papier/carton triée et recyclée représente :

- une économie de bois de 2,61 tonnes
- une économie d'eau de 16,87 m³
- une économie d'énergie de 10,98 MWh
- 2368 emballages en cartons de 6 bouteilles grâce aux 900 kg de papiers/cartons recyclés obtenus

Vers une communication éco-responsable...

- ▶ Diffuser sans éparpiller :
 - Depuis 2003, le catalogue des exposants n'est plus imprimé. Il est mis en ligne sur le site Internet de l'ARPE.
 - Le nombre de pré-programmes imprimés et expédiés a été divisé par trois et les affiches sont en nombre limité.
 - Les interventions des conférenciers seront accessibles en ligne, sur le site Internet de l'ARPE, dès la fin de la manifestation.
 - La documentation en libre service sur le stand de l'ARPE sera limitée et la consultation en ligne privilégiée.
- ▶ Valoriser la manifestation durablement :
 - L'imprimerie est labellisée "imprim'vert" et adhère à la charte "reflexnature" garantissant une gestion rigoureuse de ses déchets.
 - Les papiers recyclés (de 70 à 100 %) répondent aux exigences de l'Ecolabel Européen et proviennent d'usines certifiées ISO 14 001 ainsi que sécurité et santé OHSAS 18 001.
 - Les encres utilisées sont végétales.
 - Le visuel des Rencontres ne contient pas d'aplats de couleurs mais un fond blanc.
 - Les sacs cabas distribués aux congressistes sont réutilisables et fabriqués en toile de jute.

notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Conférence plénière d'ouverture

Jeudi 18 octobre 2007 • 9h

Accueil café à 8h sur l'espace restauration, offert par l'ARPE

La conservation de la biodiversité constitue un des enjeux majeurs pour la planète. Elle représente l'un des éléments fondateurs du développement durable, au côté de la lutte contre le changement climatique, la cohésion sociale, l'épanouissement des êtres humains et les dynamiques de modes de production et de consommation responsables. La zone méditerranéenne, et singulièrement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un haut lieu de la biodiversité mondiale. Cette situation confère aux différents acteurs du territoire régional une responsabilité particulière.

Cette session plénière permettra de positionner les enjeux liés à la conservation de la biodiversité, au niveau planétaire et au niveau régional ; d'appréhender la perception sociale de cet enjeu et d'envisager son articulation au sein de démarches intégrées de développement durable.

Présidents :

Annick DELHAYE, Vice-présidente de la Région déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable
Edgar MALAUSSENA, Conseiller régional délégué aux traitements des déchets,
Président de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animateur : Roger CANS, journaliste

► Interventions :

Biodiversité : contexte, enjeux et menaces... de l'échelle planétaire à l'échelle régionale

Frédéric MEDAIL, Professeur des Universités en écologie et biogéographie végétales
Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie (IMEP, UMR CNRS 6116), Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Biodiversité et société : une demande sociale plurielle

Cécilia CLAEYS-MEKDADE, Maître de Conférence - Université de la Méditerranée – UMR Espace 6012 / Equipe DESMID

Développement durable - contexte international et national. Enjeux et place de la biodiversité

Guillaume SAINTENY, Directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale (D4E)
Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Atelier 1 : Aménagement du territoire : des démarches qui intègrent la préservation de la biodiversité

Jeudi 18 octobre 2007 • 15h

Les collectivités sont de plus en plus incitées à la mise en oeuvre de démarches de développement durable. En effet, les différents sommets internationaux (sommets de Rio et de Johannesburg) ont été déclinés aux échelles européenne et nationale afin de répondre aux grands enjeux actuels de développement que sont la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la cohésion sociale, l'épanouissement des êtres humains et les dynamiques de modes de production et de consommation responsables. Aujourd'hui en France, les collectivités mettent en oeuvre le développement durable au travers des démarches territoriales réglementaires (loi Voynet, loi SRU) mais aussi volontaires (chartes pour l'environnement, Agenda 21...).

Où en est-on des démarches territoriales de développement durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Comment les démarches réglementaires type PLU, SCOT peuvent intégrer les principes de développement durable et notamment la préservation de la biodiversité ? Comment s'articulent démarches réglementaires et démarches volontaires ? Quels intérêts pour l'aménagement du territoire ? Quels sont les outils que les collectivités ont à leur disposition ?

Présidents :

Françoise BRASSART, Conseillère régionale déléguée au logement, Membre du Comité syndical de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Henri COUILLIOT, Conseiller régional, Membre du Comité syndical de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animateur : Roger CANS, journaliste

► Interventions :

Contexte national et régional des démarches territoriales de développement durable

Laurent ROY, Directeur de la DIREN-DRIRE

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et préservation de la biodiversité - SCOT de la Narbonnaise

Alain PEREA, Directeur du SYCOT de la Narbonnaise

Plan Local d'Urbanisme, préservation de la biodiversité et pratiques de développement durable

Nancy OLIVETO-ERVITI, Chargée d'études - Direction de l'urbanisme de la Communauté urbaine Nantes Métropole

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Martine MATHOREL, Responsable secteur énergie et Agenda 21 locaux - ARPE Midi-Pyrénées

Le Pays A3V, un territoire rural confronté aux enjeux du développement durable

Henri DALBIES, Président du Conseil de développement du Pays Asses Verdon Vaire Var (A3V)

Chloé MANTA, Animatrice de la Charte forestière

Chaque intervention sera suivie par un débat (questions/réponses) avec la salle



notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Atelier 2 : L'enjeu biodiversité dans les opérations d'aménagement

Vendredi 19 octobre 2007 • 9h

Accueil café à 8h sur l'espace restauration, offert par l'ARPE

Face aux enjeux de développement durable, il est urgent de prendre en compte les milieux et les ressources naturelles notamment pour préserver la diversité biologique. Dans ce contexte, de nouvelles méthodes et pratiques d'aménagement se développent. Cet atelier, organisé en partenariat avec l'association EnviroBAT Méditerranée, présentera des opérations concrètes d'aménagements intégrant les principes de développement durable et notamment la préservation de la biodiversité.

Ces expériences permettront de souligner les réussites, les difficultés et les méthodes pour la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques.

Présidents :

Gérard AZIBI, Conseiller régional, Deuxième Vice-Président de la Commission vie associative, Membre du Comité syndical de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Daniel FAURE, Président d'EnviroBAT Méditerranée

Animatrice :

Frédérique GERBEAUD MAULIN, Chef de service Politiques environnementales
Centre d'Etudes Technique de l'Equipement Méditerranée

► Interventions :

Habitat et biodiversité : exemple du quartier des Perrières – la Chapelle sur Erdre

Bernard VALY, Chargé d'opérations, Société d'Equipement Loire Atlantique (SELA)

Zone d'activité et biodiversité : exemple de l'aéroparc de Fontaine

Emmanuel BOUILLIN, Responsable environnement, GIE des SEM de Franche Comté
Administrateur de l'Association PALME

Carrières et biodiversité : Panorama des projets exemplaires en région Provence Alpes Côte d'Azur

Julien VIGLIONE, Directeur d'ECO-MED

Zone industrielle et biodiversité :

Présentation des actions en faveur du maintien et de la conservation de la biodiversité sur les espaces de la zone industrielo-portuaire de Fos-sur-Mer

Magali DEVEZE, Chef de service Aménagement et développement durable - Port Autonome de Marseille

► Témoignage en salle :

Zone d'activité et biodiversité : exemple de l'extension de la ZAC Plaine de la Pardiguière – Luc-en-Provence

Marie-Dominique AUBRY, Directrice Urbanisme, commune de Luc-en-Provence

Chaque intervention sera suivie par un débat (questions/réponses) avec la salle.



notes



Atelier 3 : Les zones naturelles protégées sont-elles compatibles avec le développement durable des territoires ?

Jeudi 18 octobre 2007 • 15h

La création de zones de protection spécifique constitue encore aujourd'hui l'essentiel de l'action publique pour la conservation de biodiversité. Ce type de zone de protection environnementale est souvent vécu comme une contrainte pour un territoire, un frein à son développement et ne suffit parfois pas à conserver la biodiversité. Au delà de ces premières impressions, en quoi ces contraintes réglementaires constituent une valeur sociale et économique pour ces territoires ? Comment faire en sorte que les contraintes imposées par les dispositifs de protection de la nature ne soient pas des freins mais des leviers pour le développement économique et social du territoire ? Existe-t-il des espaces naturels protégés en osmose avec le territoire ?

Les zones naturelles protégées sont-elles un moyen efficace, nécessaire, suffisant pour assurer la conservation durable de la biodiversité ? Quelles sont les limites et les potentialités de cette approche ? (rôle et place de la "nature ordinaire", débat sur les zonages, les contours, ...)

Présidents :

Nadine PERIS, Conseillère régionale déléguée aux Parcs naturels régionaux

Michel BAYET, Vice-Président du Conseil général de Vaucluse, Président de la commission environnement et cadre de vie, Membre du Comité syndical de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animateur :

Raphaël MATHEVET, Chercheur du CNRS au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) - Montpellier

► Interventions :

La valeur économique de la biodiversité

Sarah HERNANDEZ, Chargée de mission biodiversité - Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale
Ministère de l'écologie et de l'aménagement durables (D4E-MEDAD)

Faire du tourisme un levier du développement durable : le cas des Bouches-du-Rhône

Valérie CARBONNE, Responsable du Service Etudes et Développement - Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône

Le projet de développement d'un territoire autour d'un Site Naturel Protégé

Jean-Laurent LUCCHESI, Directeur des Marais du Vigueirat

Zones marines protégées, facteur de développement économique et social

Frédéric BACHET, Directeur du Parc marin de la Côte Bleue

Natura 2000 : la concertation locale au service de la biodiversité

Agnès VIVAT, Chargée de mission Natura 2000 - Communauté de communes du Gaillestrois



notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Atelier 4 : Préserver la biodiversité, une chance pour l'agriculture en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Vendredi 19 octobre 2007 • 9h

Accueil café à 8h sur l'espace restauration, offert par l'ARPE

L'évolution des pratiques agricoles depuis près d'un siècle a transformé les rapports que l'homme entretient avec le territoire. Les modes de productions agricoles "modernes", les phénomènes de déprise agricole et pastorale conduisent à une évolution majeure des paysages et impactent fortement la biodiversité. L'agriculture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est souvent confrontée à la question de sa rentabilité du fait d'un territoire peu favorable aux pratiques intensives et d'une forte pression foncière. Son recul constitue une menace pour le maintien de la biodiversité. Pour y faire face, des programmes de recherche sont menés, des modes de gestion efficaces tentent d'être maintenus ou remis en place, des expériences innovantes sont testées. Cet atelier vise ainsi à faire le point sur le sujet, en lien avec les politiques publiques actuelles.

Présidente :

Nicette AUBERT, Vice-présidente de la Région déléguée à l'agriculture, la mer et à la forêt

Animateur : Philippe LANGEVIN , Maître de Conférence
Université de la Méditerranée

► Interventions :

Programme DIVA "Action publique, agriculture et biodiversité" : quelques éléments d'analyse et de réponse aux interactions en jeu

Thierry TATONI, Professeur, Directeur de l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléo-écologie (IMEP) (UMR CNRS 6116) - Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

L'élevage extensif traditionnel de chevaux et taureaux. Maintien des milieux naturels de Camargue

Régis VIANET, Responsable du service Développement Durable du Territoire - Parc naturel régional de Camargue

L'élevage pastoral : un exemple pour une agriculture durable

Patrick FABRE, Maison de la transhumance

Laurent GARDE, Ecologue régional - Maison régionale de l'élevage

Conservation de la biodiversité et politique agricole commune de l'Union européenne

Jérôme DUBOIS, Professeur - Directeur de l'Institut d'Aménagement Régional (IAR) - Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

► Témoignage en salle :

Le conventionnement pour une agriculture biologique, un outil pour la biodiversité ? Exemple avec la politique des Espaces Naturels Sensibles du Var

Frédérique FOTTORINO, chargée de projets - Conseil Général du Var

Life vipère d'Orsini, un atout pour le pastoralisme

Thomas FOUREST, Chargé de mission - ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Agriculture et biodiversité, une synergie à poursuivre et à améliorer

Marie-Thérèse ARNAUD, Chambre d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur





Atelier Géomatique : lieu de rencontre entre géomaticiens et utilisateurs de données géographiques travaillant dans le domaine de l'environnement, l'atelier géomatique sera, cette année, divisé en deux temps :

Atelier 5.1 :

Géomatique et biodiversité

(organisé en collaboration avec le Centre Régional de l'Information Géographique PACA)

Judi 18 octobre • 15h

Accueil café à 14 h sur le stand du CRIGE PACA

Un bref rappel du contexte régional favorable au développement de la géomatique introduira l'atelier qui portera sur des exemples d'utilisations des outils géomatiques au service des stratégies de prise en compte du paysage et de la biodiversité. Plusieurs études seront présentées portant sur l'analyse régionale des lacunes de protection, l'apport de la télédétection dans la conservation et la modélisation spatiale de la richesse spécifique. Une table ronde sur les données régionales à produire comme support de réflexion à la protection de la biodiversité pourrait préfigurer un groupe de travail collaboratif au sein du CRIGE.

Présidents :

Nathalie LEFEBVRE, Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre du Comité syndical de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animatrice : Christine ARCHIAS – CRIGE PACA

► Interventions :

Introduction : La Géomatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, un contexte particulier

La "Gap Analysis", une méthode d'analyse spatiale au service de la protection de la Biodiversité ; cas de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Agnès HENNEQUIN, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - ARPE

Laurence AGULHON, ARPE

Apport de la télédétection dans la conservation de la biodiversité ; cas de la Camargue Gardoise

Roberto MELONI, Institut de Recherche pour l'Ingénierie de l'Agriculture et de l'Environnement (CEMAGREF)

Carole TOUTAIN, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Modélisation de la biodiversité végétale à l'échelle du paysage : application au territoire du Parc naturel régional du Luberon

Philip ROCHE, Institut de Recherche pour l'Ingénierie de l'Agriculture et de l'Environnement (CEMAGREF)

Débat sur les données régionales à mutualiser pour aider à la conservation de la biodiversité :

Quelles données ? Quels organismes ? Quelle organisation pour une mutualisation régionale ?



Bases de données et systèmes d'observation sur la biodiversité (organisé en collaboration avec le Centre Régional de l'Information Géographique PACA)

Vendredi 19 octobre 2007 • 9h

Accueil café à 8h sur l'espace restauration, offert par l'ARPE

L'information et les données sur la biodiversité constituent un des éléments incontournables pour en suivre l'évolution et mettre en œuvre des stratégies de conservation efficaces de conservation et de protection. Cet atelier permettra de faire le point sur le contexte juridique européen favorable à une meilleure diffusion des informations environnementales (Convention d'Aarhus et Directive INSPIRE). Il présentera ensuite le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) mis en œuvre par le ministère. Enfin deux outils de centralisation et de diffusion des connaissances naturalistes, à l'échelle régionale et locale, clôtureront l'atelier.

Animatrice : Christine ARCHIAS – CRIGE PACA

► Interventions :

Evolution du droit en matière d'accès aux informations environnementales

Laurent COUDERCY, Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables - Direction Générale de l'Administration

Le Système d'Information Nature et Paysages (SINP)

Benoît DAVID, Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables - Direction de la Nature et des Paysages

SILENE, le Système d'Information Locale d'Expertise Naturaliste

Mathilde STEFFANN, Conservatoire Botanique National Méditerranéen

François BOILLLOT, Conservatoire Botanique National Méditerranéen

Système d'Information territorial inter-parcs Luberon-Verdon-Queyras

Arnoul HAMEL, Parc naturel régional du Luberon

Claude BOUTIER, Parc naturel régional du Verdon

Apéritif offert à 12 h sur le stand du CRIGE PACA





Conférence plénière de clôture

Vendredi 19 octobre 2007 • 14h30

La conservation de la biodiversité fait l'objet de programmes et de politiques plus ou moins spécifiques et ciblés. Il s'agit aussi d'un thème d'actualité, largement débattu au cours du "Grenelle environnement". Cette conférence de clôture vise à :

- ▶ identifier les échelles pertinentes pour agir, les logiques et perspectives d'interventions des pouvoirs publics,
- ▶ accompagner et proposer des outils aux décideurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise en œuvre de leur politique en faveur de la biodiversité.

Dans un premier temps, cette conférence permettra de rendre compte du contenu des interventions et des propositions dans l'ensemble des ateliers. Cette synthèse, formulée dans une logique opérationnelle et prospective, constituera une première contribution aux échanges.

L'éclairage sur les débats en cours dans le cadre du "Grenelle environnement", sur les actions et politiques de la Région, de l'Etat, de l'Union européenne, ainsi que les regards croisés de personnes ressources et de porteurs de projets permettront, lors d'une table ronde, de dégager les conditions d'une action plus efficace en faveur de la biodiversité.

Présidents :

Annick DELHAYE, Vice-présidente de la Région déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable
Edgar MALAUSSENA, Conseiller régional délégué aux traitements des déchets,
Président de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animateur : Roger CANS, journaliste

▶ Interventions :

Présentation de la synthèse des ateliers et mise en perspective des propositions formulées

Philippe LANGEVIN, Maître de Conférence – Université de la Méditerranée

Politiques et programmes de la Commission européenne en lien avec la biodiversité

Blandine PELLISTRANDI, Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille

Echos du "Grenelle environnement"

Olivier ROUSSET, Directeur délégué de la DIREN-DRIRE

▶ Autres participants à la table ronde :

Emmanuel DELANNOY, Ligue Roc - Responsable du site "Biodiversité 2007" – Représentant de la ligue Roc au groupe n°6 du "Grenelle environnement"

Jérôme DUBOIS, Professeur - Directeur de l'Institut d'Aménagement Régional (IAR) - Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Thierry TATONI, Professeur, Directeur de l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléo-Ecologie (UMR 6116) - Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Visites

Les visites permettent de faire découvrir des sites naturels et des équipements remarquables sur le site d'accueil et à proximité. Elles sont organisées par l'ARPE et les partenaires qui souhaitent valoriser les initiatives et les projets exemplaires. Le trajet s'effectue à pied, en "diablines" électriques ou en minibus. Point de départ et retour à l'entrée du salon, à l'Europôle de l'Arbois. L'accès aux visites est réservé aux congressistes inscrits à une plénière ou à un atelier. Nombre de places limité.

Visite n°1

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux des ménages

Judi 18 octobre de 15h à 17h30

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Arbois

Communauté du Pays d'Aix

Jean BARRI, Directeur du traitement - Direction de l'environnement et cadre de vie

Visite n°4

Gestion d'un espace naturel sensible méditerranéen : la vallée du Grand Torrent

Judi 18 octobre de 15h à 17h30

Inondation - Incendie - Urbanisation

Conseil général des Bouches-du-Rhône

Romuald BUDET, Technicien forestier - Direction de l'environnement

Visite n°7

Maison bioclimatique

Judi 18 octobre de 9h à 11h

Etapas d'une construction bioclimatique individuelle

Katia MATTEI, Responsable de maisons-environnementales.com

Frédéric CUVELIER, Directeur de Biohome - Constructeur

Visite n°2

Gestion des milieux aquatiques : aménagement de l'Arc

Vendredi 19 octobre de 9h à 11h00

Zones inondables : protection contre les crues

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)

Pascal BERBAIN, Technicien de rivière

Visite n°3

Prévention des incendies de forêt

Vendredi 19 octobre 2007 de 9h à 11h

La prévention : mise en place, enjeux

La technique de la brumisation : intérêts, fonctionnement

Conseil général des Bouches-du-Rhône

Yves PILORGE, Chef de service Espaces Naturels Départementaux

Visite n°6

Maison bioclimatique

Vendredi 19 octobre 2007 de 15h à 17h30

Etapas d'une construction bioclimatique individuelle

Katia MATTEI, Responsable de maisons-environnementales.com

Frédéric CUVELIER, Directeur de Biohome, Constructeur



Temps forts

Inauguration des 18^{es} Rencontre régionales de l'environnement

Jeudi 18 octobre • 11h00
suivie de la visite officielle du salon

En présence de :

Laurent ROY,
DIREN-DRIRE

Annick DELHAYE,
Vice-Présidente de la Région déléguée à l'écologie,
à l'environnement et au développement durable

Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Président de la Communauté du Pays d'Aix

Edgar MALAUSSENA,
Conseiller régional délégué aux traitements des déchets
Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement

Visite officielle du salon
Vendredi 19 octobre • 11h

En présence de :

Michel VAUZELLE,
Député Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Edgar MALAUSSENA,
Conseiller régional délégué aux traitements des déchets
Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement

Alexandre MEDVEDOWSKY,
Président de l'Europôle de l'Arbois

Conseiller général des Bouches-du-Rhône

**Signature de la convention Agence de l'Eau-ARPE
pour la réalisation de l'outil Tabl'eau**
Vendredi 19 octobre • 11h

En présence de :

Alain PIALAT,
Directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse

Edgar MALAUSSENA,
Conseiller régional délégué aux traitements des déchets
Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement

Animations en continu sur le Salon

Afin de proposer d'autres vecteurs de sensibilisation aux questions relatives à l'environnement et au développement durable, des artistes seront mis en scène sur l'ensemble du salon :

- ▶ Jeudi 18 octobre, de 11h à 15h :
Groupe "Congo square", jazz band
- ▶ Vendredi 19 octobre, de 11h à 15h :
Groupe "Hot Lips Parade", jazz band
- ▶ Jeudi 18 octobre, de 14h à 18h et vendredi 19 octobre de 9h à 13h, la troupe de théâtre "Les échomédiens" : cheminement sur le salon autour de scénettes sur le thème de l'environnement.

Des animations se dérouleront tout au long des deux journées :

- ▶ Construction paille • Le Gabion
- ▶ Présence de la Garde à cheval du Conseil général des Bouches-du-Rhône sur le site pendant la manifestation : **jeudi à 10h30 et 15h / vendredi à 10h30**
- ▶ Visite d'un bus dernière génération de la Régie des Transports de Marseille
- ▶ Toilettes écologiques sans eau et sans produits chimiques

Temps forts

Des expositions seront en accès libre sur les deux jours :

- ▶ "La biodiversité : tout est vivant, tout est lié"
mise à disposition par la Maison de la Nature et de l'Environnement
- ▶ "RIVERMED : Risques naturels"
mise à disposition par le Centre Méditerranéen de l'Environnement
- ▶ Expomobile : "Plan de déplacement urbain des jeunes"
mise à disposition par le CPIE Pays d'Aix

Trois espaces restauration proposeront des produits issus de l'agriculture raisonnée, biologique ou du commerce équitable.

- ▶ Horaires d'ouverture : espaces R1 et R2 : 11h-15h (buffet assis)
espace R3 : 9h-18h (sandwicherie - saladerie)

Journée portes-ouvertes sur les risques naturels

Jeudi 18 octobre • de 9h à 20h

Communication, sensibilisation et animation sur les risques naturels, en direction des scolaires et du grand public.

Organisée par le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME) en partenariat avec le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation MACIF.

- ▶ **Pour les scolaires** (4 classes de collèges et de lycées de la région d'Aix et Salon)
Ateliers pédagogiques à partir des outils et des expositions spécialisés réalisés par le CME : exposition sur les risques naturels, RIVERMED (kit pédagogique sur les inondations), RINAMED (jeu de rôle sur les risques naturels et l'aménagement du territoire), film sur les risques naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur "négociations avec la nature".
- ▶ **Pour le grand public :**
18h : projection du film "Négociations avec la nature"
suivie d'une conférence débat sur un problème d'actualité locale.

Cette journée sera dotée d'un apéritif offert par le CME

Journées film de l'environnement

Vendredi 19 octobre • de 9h à 18h

L'association Image de Ville, a organisé "Les journées du film sur l'environnement, les batailles de l'eau" du 12 au 16 septembre 2007 à Aix-en-Provence, Vitrolles, Pertuis et Venelles. Afin de faire échos à ces journées, l'ARPE et Image de Ville proposent une journée de projection à destination du jeune public et plus largement du grand public :

- ▶ Deux diffusions : 9h30 - 14h / Quatre courts-métrages d'animation
Impression de montagne et d'eau et autres histoires (Chine - 2004 - 44')
- ▶ Deux diffusions : 10h30-15h30
L'île du rat, de Bernard Attal (Brésil - 2005 - 18')
- ▶ **Plip et Plop**, de Christiane Doring (Allemagne - 2006 - 6')
Le voyage d'une fillette et de deux gouttes d'eau
- ▶ **Une drôle d'enveloppe**, de Nathalie Kertcheg (France - 2006 - 6')
Le film a été réalisé avec une classe de CM2 de Rousset

Animation pour les scolaires

Près de 300 enfants d'écoles primaires du Pays d'Aix et de Marseille viendront visiter le salon afin d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux de leur territoire. Ces deux journées sont organisées en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix et la Communauté du Pays d'Aix. Plusieurs thématiques d'animations sont proposées :

- ▶ Echos aux "Journées du film sur l'environnement, les batailles de l'eau", avec Image de ville et l'ARPE
- ▶ Land art, artiste utilisant les éléments naturels pour composer des œuvres, avec la Commune de Vitrolles
- ▶ Reconnaître les espèces animales et végétales méditerranéennes avec le Grand Site Sainte-Victoire
- ▶ Le Plan de Déplacement Urbain des jeunes à travers l'expomobile, avec le CPIE du Pays d'Aix
- ▶ La biodiversité de la région PACA, avec l'Union Régionale des CPIE
- ▶ L'eau, avec la Maison Régionale de l'Eau
- ▶ La consommation responsable, avec l'association Epice
- ▶ Les papillons, avec l'association A Rocha
- ▶ La biodiversité / le cycle de l'eau, avec l'association Assenemce



Forums

Organisés avec les partenaires du Salon de l'Ecodéveloppement, les forums visent à promouvoir des projets et des expériences pilotes. L'accès est gratuit dans la limite des places disponibles.

L'environnement : outil d'optimisation des systèmes de management (la norme ISO 14000)

en partenariat avec le Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence et l'ARPE PACA

Jeudi 18 octobre de 12h à 13h

L'objectif est de présenter les grands enjeux d'un système de management environnemental : réglementations, certifications par étapes et mise en perspective du "Grenelle environnement".

Intervenant : Pascal ROBERT, Ingénieur Action Régionale AFAQ/AFNOR, Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur inscription auprès de l'ARPE • Tél : 04 42 90 90 51 ou 47 • Fax : 04 42 90 90 93

Le gaz naturel version "renouvelable"

en partenariat avec Energie Développement Environnement de Midi Pyrénées (EDEN)

Jeudi 18 octobre de 14h à 15h

L'objectif est de présenter la méthanisation des déchets organiques et son produit, le méthane, comme une version "renouvelable" du gaz naturel dans son utilisation au service des transports en commun des collectivités territoriales et des transports en commun.

Intervenant : Pierre Labeyrie, Directeur d'EDEN
Accès libre

Le compostage de proximité

dans les petites collectivités et communes rurales

en partenariat avec l'association Gestion de Proximité de l'Environnement en Région Provence Alpes Côte d'Azur

Jeudi 18 octobre de 15h à 16h

L'objectif est de présenter les différentes techniques de compostage de proximité : composteurs individuels, biodigesteurs, ... ainsi que les expériences pilotes en cours (compostage des déchets organiques du Lycée Pierre Gilles de Gène à Digne, ...)

Intervenant : Roger Proix, Directeur de l'association GESPER
Accès libre

Grand forum

La contribution des forêts méditerranéennes au développement durable des territoires

en partenariat avec l'Union Régionale des Maires, l'association Forêt Méditerranéenne et l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

Vendredi 19 octobre de 10h30 à 12h30

L'objectif est d'échanger sur les expériences sur les chartes forestières de territoires, la certification et la filière bois-énergie.

Sur inscription auprès de l'Union Régionale des Maires • Fax : 04 91 57 51 38

Forums

La construction en paille : premières assises en partenariat avec l'association Le Gabion **Vendredi 19 octobre de 9h à 12h et de 15h à 18h**

L'objectif est de faire connaître cette technique dans ses développements professionnels en montrant notamment ce que les Autrichiens réalisent dans ce domaine. L'idée est de susciter l'intérêt des entreprises pour répondre à une demande non satisfaite.

Programme détaillé et inscriptions sur : www.gabionorg.free.fr

Tri-compostage et optimisation du recyclage des déchets des collectivités intercommunales en partenariat avec la Fédération Nationale des Collectivités du Compostage (FNCC) **Vendredi 19 octobre de 9h à 10h**

L'objectif est de faire le point sur les évolutions et réalisations récentes en Languedoc-Roussillon.

Intervenants : Dominique Rodriguez, Président de FNCC
Frédéric Lamouroux, Directeur de Sud Rhône Environnement
Accès libre

Ecoresponsable dans sa structure : l'exemple d'EMAS appliqué aux espaces naturels en partenariat avec le LIFE PROMESSE/WWF, le Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles, l'association Marais du Vigueirat et l'ARPE **Vendredi 19 octobre de 13h à 14h**

L'objectif est de présenter les différents types de démarches écoresponsables. Illustration par l'exemple des Marais du Vigueirat : mise en place d'EMAS dans les espaces naturels et intégration dans un plan de gestion.

Sur inscription auprès de l'ARPE • Tél : 04 42 90 90 51 ou 47 • Fax : 04 42 90 90 93

Plan Déplacement Entreprise en partenariat avec la CCI Marseille - Provence dans le cadre d'une mission ADEME / Région en partenariat avec les 11 Autorités Organisatrices des Transports (AOT) du département des Bouches-du-Rhône **Vendredi 19 octobre de 13h à 14h**

L'objectif est de présenter les différents types de démarches écoresponsables. Illustration par l'exemple des Marais du Vigueirat : mise en place d'EMAS dans les espaces naturels et intégration dans un plan de gestion.

Intervenant : Isabelle Champeix, CCI Marseille - Provence
Alexandra Rigo, CCI Marseille - Provence
Sur inscription auprès de l'ARPE • Tél : 04 42 90 90 51 ou 47 • Fax : 04 42 90 90 93



Prix MIREILLE



Dans le cadre des 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement, l'Agence Régionale Pour l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur, sous l'égide du comité de pilotage de la manifestation, a souhaité récompenser les projets exemplaires qui ont participé au développement durable des territoires de notre région.

Pour ce faire, l'ARPE organise le prix "MIREILLE", Meilleure Initiative Régionale Environnementale, Innovante et Locale, Labellisée Ecodéveloppement.

Les projets candidats qui ont présenté un dossier de candidature auprès de l'ARPE avant le 19 septembre 2007, devaient être innovants et avoir :

- ▶ un objectif spécifique de préservation de la biodiversité et/ou
- ▶ un objectif plus global d'écodéveloppement (application locale du développement durable)

Pour cette édition 2007, ont été admis à concourir pour présenter leur projet :

- ▶ les structures privées suivantes :
 - les associations existant depuis au moins 2 ans
 - les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif
 - les Sociétés Coopérative Ouvrière de Production
- ▶ les territoires suivants :
 - les communes
 - les communautés de communes
 - les syndicats de communes
 - les pays
 - les agglomérations
 - les parcs naturels régionaux

Le prix "MIREILLE" édition 2007 récompensera donc 4 projets exemplaires :

- ▶ un projet de "préservation de la biodiversité" porté par une structure privée
- ▶ un projet de "préservation de la biodiversité" porté par une structure publique
- ▶ un projet d'"écodéveloppement" porté par une structure privée
- ▶ un projet d'"écodéveloppement" porté par une structure publique

Le prix remis au projet "lauréat" permettra à la structure porteuse du projet de bénéficier de :

- ▶ la réalisation d'un film de 3 minutes sur le projet
- ▶ la valorisation du projet sur le site Internet et dans le rapport d'activité de l'ARPE
- ▶ un label reconnu par les professionnels et décideurs des secteurs d'activité concernés

Un jury, réuni le 9 octobre dernier, a été chargé de procéder à la sélection des projets. Présidé par Alexandre MEINESZ, Professeur d'université, directeur du laboratoire Environnement Marin Littoral, membre du CESR et du Comité syndical de l'ARPE, il est composé de :

- ▶ Edgar MALAUSSENA, Conseiller régional, Président de l'ARPE
- ▶ Audrey MICHEL, Responsable de l'unité "Ecodéveloppement et projets territoriaux" - ARPE
- ▶ Hervé CHAMPION, Responsable de la mission management territorial et développement durable - Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Jean-Marie GLEIZE, Chef du service des données, de l'évaluation et de la promotion de l'environnement - Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Grégoire CALLEJA, Directeur de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Joëlle HERVO, Chargée d'études - Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse

Les critères de sélection

- ▶ l'impact du projet en matière d'écodéveloppement (réponse aux 5 finalités du développement durable)
- ▶ selon le thème choisi, l'impact du projet en matière de préservation de la biodiversité
- ▶ la viabilité du projet et perspectives de développement
- ▶ le caractère innovant
- ▶ la participation des partenaires et acteurs locaux (le multipartenariat)
- ▶ la cohérence avec les démarches et les projets locaux (intégration dans une démarche territoriale...)
- ▶ la démarche de suivi et d'évaluation du projet
- ▶ la démarche écoresponsable dans le cadre du projet et de la gestion de la structure

Remise des Prix : vendredi 19 octobre de 14h à 14h30



Prix du stand éco-conçu



Dans le cadre des 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement, l'Agence Régionale Pour l'Environnement, sous l'égide du comité de pilotage de la manifestation, souhaite également récompenser l'exposant ayant eu une approche innovante et durable dans la création et l'aménagement de son stand.

Pour ce faire, l'ARPE organise le **"prix stand éco-conçu"**.

Les stands devront intégrer les principes de développement durable et avoir notamment pour objectifs :

- ▶ minimiser les impacts environnementaux
- ▶ réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ▶ diminuer la facture énergétique

Pour cette édition 2007, sont admis à concourir pour présenter leur projet :

- ▶ les exposants du village des partenaires
- ▶ les exposants du village des associations
- ▶ les exposants du village des entreprises
- ▶ les exposants du village des réseaux

Le "prix stand éco-conçu" édition 2007 récompensera le stand exemplaire.

Le prix permettra à la structure porteuse du projet de bénéficier de :

- ▶ la valorisation du projet "lauréat" sur le site internet et dans le rapport d'activité de l'ARPE
- ▶ la valorisation du projet auprès des partenaires de l'ARPE

Pour être candidat, les exposants devront avoir répondu au questionnaire "prix du stand éco-conçu" figurant dans le dossier technique de l'exposant avant le début de la manifestation.

Le jury, composé des membres du Comité de pilotage des Rencontres régionales de l'environnement se réunira le jeudi 18 octobre, de 14h à 15h et procédera à la sélection des projets.

Ce jury est présidé par Edgar MALAUSSENA, Président de l'ARPE, Conseiller régional et est composé de :

- ▶ Valérie BARRE, Chargée de projet, unité "Ecodéveloppement et projets territoriaux" - ARPE
- ▶ Christine MIRALLES, Chargée de communication - ARPE
- ▶ Un représentant technique de la Région, référent sur le développement durable et/ou la communication
- ▶ Jean-Marie GLEIZE, Chef du service des données, de l'évaluation et de la promotion de l'environnement - Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Béatrice TONINI, Chargée de Communication - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Joëlle HERVO, Chargée d'études - Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse

Ce jury se réunira le 18 octobre de 14h30 à 15h pour désigner le lauréat.

Les critères de sélection

- ▶ l'impact du stand en matière d'écodéveloppement (réponse aux 5 finalités du développement durable)
- ▶ le respect des principes de la charte éco-responsable des 18^{es} Rencontres régionales de l'environnement
- ▶ les matériaux utilisés pour concevoir le stand
- ▶ les modalités de gestion du stand (origine des produits alimentaires proposés lors des apéritifs, cocktail... , type de vaisselle utilisée, procédures pour optimiser les consommations énergétiques...)
- ▶ les modalités de gestion des éléments du stand en fin de manifestation (réutilisation, recyclage...)
- ▶ les outils de communication utilisés
- ▶ les modes de diffusion d'informations aux visiteurs
- ▶ le caractère innovant de la prise en compte des principes de développement durable dans la conception du stand

Remise des Prix : vendredi 19 octobre de 14h à 14h30 (à la suite du Prix "MIREILLE")



Salon de l'éco-développement : innovant et démonstratif

Salon tout public, gratuit et ouvert de 9h à 18h

- ▶ Deux jours pour rencontrer et échanger avec les acteurs régionaux de l'environnement et du développement durable, et organiser de nouveaux projets ensemble.
- ▶ Deux jours pour communiquer et promouvoir des solutions environnementales durables : éco-produits, expériences innovantes, ressources et outils...

Le salon représente la diversité des acteurs du territoire régional :

- ▶ Village des partenaires
- ▶ Village des associations
- ▶ Village des réseaux pilotés par l'ARPE
- ▶ Village des entreprises

Thématiques du salon :

- ▶ Traitement des pollutions
- ▶ Optimisation des ressources
- ▶ Energies et changement climatique
- ▶ Développement durable du territoire
- ▶ Analyse – mesure – contrôle
- ▶ Gestion des milieux naturels et aquatiques
- ▶ Education à l'Environnement et au Développement Durable

Village des entreprises

- ▶ ALTER.EO
- ▶ Bioénergie
- ▶ COMA
- ▶ Eco-méd
- ▶ F.M. Développement
- ▶ Pizzorno environnement
- ▶ SEERC
- ▶ Société du Canal de Provence
- ▶ Espace agribio et commerce équitable : Eveil, Artisans du monde, Epice, Ma Terre
- ▶ Biohome
- ▶ CFTI / Véolia environnement
- ▶ Eco-emballages
- ▶ Epur nature
- ▶ O² pluie
- ▶ Régie des Transports de Marseille
- ▶ SIMALIS

Village des associations

- ▶ A fleur de jardin
- ▶ Alpes de Lumière
- ▶ ATMO
- ▶ Centre Méditerranéen de l'Environnement
- ▶ CIVAM
- ▶ CPIE d'Aix & collectif PACA
- ▶ Fondation MACIF
- ▶ Graine PACA - AVEE
- ▶ Le Loubatas
- ▶ Maison régionale de l'eau
- ▶ Plateforme-APEAS / Fondation du patrimoine
- ▶ URVN
- ▶ A Rocha France
- ▶ APARE
- ▶ AVIE
- ▶ Cité des Métiers
- ▶ Colinéo - Assenemce
- ▶ CYPRES
- ▶ GESPER
- ▶ Institut pour la Forêt
- ▶ Les marcheurs de la terre
- ▶ Planète Sciences Méditerranée
- ▶ Regard du vivant

Salon de l'éco-développement : innovant et démonstratif

Village des partenaires

- ▶ Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Conseil général des Bouches-du-Rhône
- ▶ Conseil général des Alpes de Haute-Provence
- ▶ Conseil général des Hautes-Alpes
- ▶ Conseil général du Var
- ▶ Conseil général de Vaucluse
- ▶ ADEME délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
- ▶ Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- ▶ Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- ▶ Chambre régionale d'Agriculture
- ▶ Comité Régional de Tourisme
- ▶ Communauté du Pays d'Aix
- ▶ CRIGE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ DIREN-DRIRE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ EDF
- ▶ Gaz de France
- ▶ Gendarmerie Nationale
- ▶ IMEP
- ▶ Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)
- ▶ Union Régionale des Maires Provence-Alpes-Côte d'Azur

Village des réseaux

- ▶ Association régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FFPPMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP)
- ▶ Conservatoire du Littoral
- ▶ GIP des Calanques
- ▶ GIPREB
- ▶ Grand Site Sainte-Victoire
- ▶ Life PROMESSE - Marais du Vigueirat
- ▶ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- ▶ Office National des Forêts (ONF)
- ▶ Parc Marin de la Côte Bleue
- ▶ Parc naturel régional des Alpilles
- ▶ Parc naturel régional du Luberon
- ▶ Parc naturel régional du Verdon
- ▶ Parc national des Ecrins
- ▶ Parc national du Mercantour
- ▶ Parc national de Port-Cros
- ▶ Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence
- ▶ Réserve nationale de Camargue
- ▶ Réseau Régional des Emploi - Gestionnaires de l'Environnement (RREGE)
- ▶ Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés (RREN)
- ▶ Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)
- ▶ Sivom du Littoral des Maures : Observatoire marin
- ▶ Syndicat Intercommunal du Sibojai-Bolmon
- ▶ Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont-Ventoux
- ▶ Tour du Valat





L'ARPE :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département des Bouches-du-Rhône
Département des Alpes de Haute-Provence
Département des Hautes-Alpes
Département des Alpes-Maritimes
Département du Var
Département de Vaucluse
Conseil Economique et Social Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

remercie ses partenaires :

Secrétariat Général aux Affaires Régionales
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Direction Régionale de l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Communauté du Pays d'Aix
Syndicat Mixte de l'Arbois
Electricité de France Délégation Provence Alpes Côte d'Azur
Gaz de France Délégation Provence Alpes Côte d'Azur
Chambre de Commerce et d'Industrie
des Bouches-du-Rhône

Union Régionale des Maires
Centre Régional de l'Information Géographique PACA
Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléo-écologie
Syndicat d'Aménagement de la Basse Vallée de l'Arc
Ville de Vitrolles
CFPPA de Valabre
AVIE
Centre Méditerranéen de l'Environnement
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles
EDEN
EnviroBAT
Fédération Nationale des Collectivités du Compostage
Le Gabion
GESPER
Image de Ville
Luc BORRELY
Marais du Vigueirat
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
Ferme lombricole de Cabriès
Maisons environnementales.com
Helios
Ea-IMAGE

Union Régionale
des Maires
Provence-Alpes-Côte d'Azur

 **GABION**
Société d'Équipement

Ville de
VITROLLES

 **LA FERME LOMBRICOLE**
DE CABRÈS



Pôle d'activités

d'Aix-en-Provence


envyroB.A.T.
méditerranée


PAYS D'AIX



image de
ville



Centre Régional
de l'Information
Géographique
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Retrouvez le programme détaillé et les actes
de la manifestation sur le site Internet de l'ARPE :
www.arpe-paca.org
04.42.90.90.90

Impression Septembre 2007 - Imprimerie SVI Publiquep
Labellisée Imprim'vert



Certifiée : qualité ISO 9001 - environnement ISO 14001 sécurité et santé OHSAS 18001



Document imprimé avec des encres végétales
sur papier recyclé répondant aux normes du label écologique européen



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.arpe-paca.org